

INITIATIVES ET CHANGEMENTS

7 bis rue des Acacias
92130 Issy les Moulineaux

RAPPORT COMPLEMENTAIRE D'IRREGULARITE : Non-respect du nombre d'administrateurs requis par les statuts de l'association

Communication du commissaire aux comptes faite en application de l'article L. 823-12 du code de commerce

Aux adhérents,

En application de la loi, nous vous signalons que le Conseil d'Administration de l'association n'est pas composé de douze membres comme prévu par les statuts de l'association. La composition du conseil d'administration et du bureau présente onze membres.

Fait à PARIS, le 25 Février 2021

Le Commissaire aux Comptes
GEORGES REY CONSEILS



Arnaud BROSSIER
Membre de la Compagnie Régionale de Paris